



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

131^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 12 - 16.10.2014

Commission permanente
du développement durable,
du financement et du commerce
Point 4

C-II/131/4-Inf.1
10 septembre 2014

Débat interactif sur le thème *Définir un nouveau système de gouvernance de l'eau et promouvoir l'action parlementaire dans ce domaine*

15 octobre 2014 (14 h.30 – 17 h.30)
Salle 2, niveau 0, CICG

Note explicative

Contexte : Le débat est organisé autour du thème de la résolution qui sera soumise à l'approbation de la Commission lors de la 132^{ème} Assemblée de l'UIP à Hanoï.

Il s'agira, en particulier, de répondre aux questions suivantes :

- Quelle est l'importance de la coopération transfrontière dans le domaine de l'eau ? Quels sont les résultats déjà obtenus et les problèmes qui subsistent ?
- Quel est le rôle qui revient aux parlements pour assurer une gouvernance efficace de l'eau aux niveaux national, régional et mondial ?
- Quelles sont les formes d'action parlementaires qui peuvent être envisagées pour appuyer une collaboration interministérielle dans le domaine de l'eau ?
- Quelles sont les stratégies parlementaires déjà mises en œuvre pour assurer le respect du droit fondamental de l'accès à l'eau ?
- Comment les parlements peuvent-ils traiter efficacement les multiples questions liées à la gouvernance de l'eau (biodiversité, agriculture, industrie, besoin des êtres humains...) ?

Résultats attendus : Le débat permettra à la Commission de s'informer sur les problèmes actuels en matière de gouvernance de l'eau et de débattre avec des acteurs clés du domaine. Il fournira aussi aux co-rapporteurs des éléments pour la préparation du projet de résolution.

Modalités : La séance prendra la forme d'un débat entre parlementaires et experts sur la gouvernance de l'eau. Après les remarques introductives des intervenants, la prise de parole sera élargie aux participants afin de favoriser les échanges et l'alternance de questions et réponses.

Intervenants

- M. Alejandro Iza, Directeur du Centre du droit de l'environnement de l'UICN
- M. Jean-Benoît Charrin, Directeur exécutif de Waterlex
- Mme Nola Marino, parlementaire, Australie
- M. Fernando Bustamante, parlementaire, Equateur

Les co-rapporteurs, MM. J.J. Mwiimbu (Zambie) et I. Cassis (Suisse) prendront la parole à la fin du débat pour exposer le mode de prise en compte des délibérations dans la préparation du projet de résolution.